

**Déclaration du Groupe pour la construction du Parti Ouvrier Révolutionnaire,
pour la construction de l'Internationale Ouvrière Révolutionnaire :**

Le projet de loi dit « anti-casseurs » : un projet de guerre contre les travailleurs et la jeunesse

**Tant qu'il en est encore temps,
il faut imposer aux dirigeants syndicaux (CGT, FO, FSU, UNEF...):**

**Qu'ils se prononcent pour le retrait du projet de loi « anti-casseurs »
et l'arrêt de la répression**

**Qu'ils appellent dans ce but à une manifestation nationale massive
à l'Assemblée Nationale**

Le 5 février dernier, l'Assemblée Nationale adoptait en première lecture le projet de loi « visant à renforcer et garantir le maintien de l'ordre public lors des manifestations ». En l'état, ce projet autorise les préfets à infliger des interdictions de manifester, des peines de prison ou de lourdes amendes à des manifestants sur de simples présomptions de « trouble à l'ordre public » - à comprendre : sur de simples allégations de policiers ou de leur hiérarchie. C'est une remise en cause frontale du droit de manifester, et une affirmation brutale du « droit » de l'appareil d'Etat à réprimer toute manifestation comme bon lui semble.

C'est suffisant pour que le député de Courson (UDI) se soit exclamé : « On se croit revenu au temps du régime de Vichy ». Du côté des organisations syndicales ouvrières, enseignantes et étudiantes, pourtant : pas un geste, pas un appel, pas une mobilisation contre ce projet n'ont été esquissés à ce jour. Avec un stupéfiant cynisme, Martinez (secrétaire confédéral CGT) se lamente dans *Politis* (30/1) : « Il est par ailleurs inadmissible que des policiers soient livrés à eux-mêmes et ne reçoivent que des ordres de dernière minute, mal adaptés. La désorganisation de la police a fait que l'utilisation des Flash-Balls et des LBD a dérapé. » Des dizaines de tirs tendus en plein visage, des centaines de jets de grenades, dans tout le pays, sont ainsi camouflés en « dérapages ».

Un dispositif de guerre contre les travailleurs et la jeunesse

Il faut pourtant le constater: depuis trois mois, des manifestations dont ni l'ampleur, ni la « violence » n'ont quoi que ce soit d'historique font l'objet d'une répression sans précédent depuis la guerre d'Algérie et le massacre de travailleurs algériens à Paris, le 17 octobre 1961. Des centaines de blessés – yeux crevés, mains arrachées, mutilés par dizaines - des milliers d'interpellations débouchant sur des condamnations par centaines à l'issue de comparutions immédiates. Jusqu'aux armes utilisées contre les manifestants (LBD, grenades, véhicules blindés...) en témoignent : ce bilan s'apparente à celui d'une guerre.

Ce bilan, Macron l'assume totalement : le 28 janvier, depuis le Caire du dictateur Sissi – premier acquéreur d'armes françaises dans le monde - il rendait un hommage appuyé à ses « forces de l'ordre ». Le 2 mars, deux représentants syndicaux lycéen et enseignant étaient visés à qualité et blessés par des tirs de LBD : le ministre de l'Intérieur Castaner est allé jusqu'à ironiser sur l'agression du dirigeant de l'UNL, syndicat lycéen. Le 4, Philippe organisait une tentative de perquisition contre Mediapart en vue d'étouffer de nouveaux développements de l'affaire Benalla.

Avec l'adoption du projet de loi « anti-casseurs », il s'agit de faire de cette répression criminelle la nouvelle « norme » de l'Etat bourgeois : celle d'un Etat policier.

L'objectif : permettre d'imposer des attaques d'une violence sans précédent

Si l'on considère les coups que le gouvernement prévoit d'assener à la population laborieuse dans l'avenir immédiat, la répression déployée ces derniers mois ne fait que préparer des batailles autrement plus violentes. Appuyés sur la collaboration zélée des dirigeants syndicaux à toutes les « concertations », Macron et son gouvernement ont planifié une offensive d'une violence sans précédent contre la population laborieuse et ses conditions de vie.

Après le saccage du droit du travail, de la SNCF et du statut des cheminots, de l'assurance-chômage, du droit aux études pour les bacheliers... : contre-réforme de la Fonction Publique aboutissant à 120 000 suppressions de postes et à la liquidation des statuts ; saccage méthodique de l'enseignement public programmé par la loi Blanquer ; hausse massive des frais d'inscriptions universitaires à commencer par les étudiants « non européens » ; dynamitage du système de retraites par répartition... Au compte des intérêts du capitalisme français en capilotade, l'offensive continue contre les conditions de vie des travailleurs doit se poursuivre à tout prix et ne pas souffrir de trêve.

Les travailleurs et la jeunesse ne pourront faire autrement que de tenter de se dresser contre cette offensive. Préparer ces combats inévitables, c'est aujourd'hui faire tout ce qu'il est possible pour imposer aux dirigeants syndicaux : prononcez-vous pour le retrait du projet de loi « anti-casseurs ».

Il y a urgence : le 12 mars aura lieu le vote final du Sénat, suivi d'un retour-éclair à l'Assemblée. Alors, il faut exiger des dirigeants de la CGT, de FO, de la FSU, de l'UNEF... et de tout parti ou organisation se réclamant des travailleurs et de la jeunesse qu'ils appellent à une

manifestation massive à l'Assemblée Nationale pour le retrait pur et simple de ce projet de loi.

Le 19 février 2019.

Prenez contact ! → <http://socialisme.free.fr> ★ e-mail : socialisme@free